PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DE RESEAUX (AIPR) Niveau Encadrant

Références réglementaires
Arrêté du 15 février 2012 Art. 20 et 21
Code de l'environnement : Art ; R554-1 et suivants
Formation à la sécurité et évaluation du travailleur : Art ; L4121-4, L4141-1 et 2, R4141-13 et 14 du Code du Travail

Pré-requis
Utilisation usuelle de la langue française

Durée
2 jours (14 heures)

Formation sur une journée possible : personnes très expérimentées sur le sujet, ou personne ayant déjà une AIPR. La formation sur 2 jours est recommandée afin de ne pas se retrouver en difficulté lors du passage du QCM officiel en ligne

Périodicité
5 ans

Nombre de participants
10 maximum

Moyens techniques requis
Pour la théorie :
Salle, tables et chaises,
Mur clair pour projection,
Tableau papier ou tableau effaçable
Pour la pratique :
Installation et zones de marquage-piquetage représentatives de tous type de réseaux

Sanction de l'action
Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées

PUBLIC VISE

Personnes encadrant des entreprises de travaux sous la direction de l'exécutant et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable de faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

CONTENU THEORIQUE ET PRATIQUE

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens, en connaître la terminologie
- Respecter et faire respecter les prescriptions et recommandations liées aux différents réseaux citées dans l'arrêté prévu à l'article R. 554-29 du code de l'environnement
- Vérifier la présence des réponses aux DT-DICT et respecter les recommandations spécifiques éventuelles au chantier qui y figurent
- Lire un plan de réseau, situer les réseaux et leurs fuseaux d'imprécision sur le site, en planimétrie et altimétrie à partir des éléments dont ils disposent
- Utiliser et faire utiliser les moyens de protection collective et individuelle
- Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnel mis à sa disposition
- Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable
- Connaître les règles d'arrêt de chantier
- Maintenir un accès aux ouvrages de sécurité des réseaux, y compris dans les périodes d'interruption de travaux
- Renseigner un constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Connaitre la préparation des relevés topographiques de réseaux (mesures relatives en planimétrie et en altimétrie)
- **Enseignement théorique niveau « Opérateur » inclus** (voir programme de formation « Opérateur »)

INFORMATIONS LEGALES ET CONDITIONS NECESSAIRES A LA FORMATION

Analyse des besoins des bénéficiaires

- Le programme de cette formation est standard, et non personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le responsable de l'organisme de formation en fonction des aptitudes des bénéficiaires

Moyens et méthodes pédagogiques

- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisé en vidéo-projection
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation (à valider avec l'organisme)

Modalités d'évaluation individuelle des acquis

- Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique (quizz en ligne via le smartphone de l'apprenant)
- Evaluation formative théorique par questionnement oral
- Evaluation formative pratique, au moyen de mise en situation d'application des enseignements
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant
- QCM en ligne encadré par l'état

Sécurité

- Les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements remis par l'employeur (vêtements haute visibilité, chaussures de sécurité)

Qualité de la prestation

- Toute variante souhaitée fait l'objet d'un programme de formation sur mesure
- La qualité de notre intervention ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés